



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 3111

Texte de la question

## VEILLE ÉDUCATIVE

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Pierre Blazy, pour le groupe socialiste.

**M. Jean-Pierre Blazy.** Monsieur le ministre délégué à la ville, avec mon collègue Pierre Cohen, que j'associe à cette question, nous vous avons remis, hier, le rapport du groupe de travail national concernant la veille éducative, que nous avons animé avec Mme Claude Brévan, déléguée interministérielle à la ville.

Monsieur le ministre, vous avez souhaité avec le Premier ministre que nous réfléchissions au problème du décrochage scolaire et de la rupture éducative, de plus en plus précoces. Eh bien, nous avons constaté qu'environ 8 % d'une classe d'âge, soit 60 000 jeunes, sortent encore chaque année du système scolaire sans la formation qui leur permettrait de s'insérer dans notre société. Et ce qui est en question, ce n'est pas uniquement l'école, mais l'éducation au sens global du terme.

Les situations d'échec individuel provoquent toujours des souffrances, souvent de la révolte, et parfois aussi de la violence. Là aussi, il s'agit de mieux prévenir.

Au moment où certains sur ces bancs n'entendent apporter que des réponses répressives à la délinquance des mineurs...

**M. Maurice Leroy.** N'importe quoi !

**M. Jean-Pierre Blazy.** ... et où certains maires instituent des couvre-feux illusoire et démagogiques, si nous sommes, monsieur Leonetti, mesdames et messieurs de l'opposition, bien évidemment d'accord pour également mieux punir, il est aussi urgent et primordial d'apporter des réponses renouvelées dans le champ de l'éducation et de la prévention sociale.

Monsieur le ministre, quelles propositions de ce rapport retiendrez-vous pour mettre en oeuvre un plan d'action afin que soit instaurée une veille éducative sur les territoires pris en charge par la politique de la ville ?

*(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué à la ville.

**M. Claude Bartolone,** ministre délégué à la ville. Monsieur le député, je voudrais, une nouvelle fois, vous remercier, ainsi que Pierre Cohen, pour le travail qui a été le vôtre. *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

Chacun ici se rend bien compte qu'il nous faut apporter une réponse à ces jeunes qui, dans les quartiers populaires en particulier, « tiennent les murs » comme ils disent, à ces jeunes qui posent des difficultés à leur famille, au quartier, à l'école, aux associations et à la ville, à ces jeunes qui sont déscolarisés, ou qui ont perdu les repères indispensables pour leur permettre d'avoir un référent, un projet, et un lieu dans lequel se retrouver

dans la cité.

Le Premier ministre, dans son discours sur l'exclusion, avait exprimé la volonté du Gouvernement de mettre au point un dispositif de veille éducative. Ce dispositif a été annoncé hier, il reprend un certain nombre de vos propositions. Le but est d'éviter qu'à un moment donné ces jeunes ne se retrouvent confrontés à la police ou à la justice. Pour cela, nous devons intervenir en amont et essayer de les faire « recoller » à la société.

Nous avons décidé de débloquer, et vous avez voté cette mesure au cours de l'adoption du budget de la ville, 50 millions de francs, pour soutenir les villes qui décideront de s'engager dans ce dispositif tout de suite. Je souhaite que d'ici au mois de juin cent villes soient retenues. L'Etat mettra à leur disposition et prendra en charge le coordonnateur qui aura pour mission de faire travailler ensemble la police, la justice, l'éducation et les différentes structures qui soutiennent les familles ou les jeunes.

En proposant à ces jeunes un projet, un tuteur, un emploi du temps, nous voulons démontrer que des résultats positifs peuvent être obtenus. Ces jeunes ne doivent plus être considérés comme des jeunes qui « tiennent les murs », ils doivent devenir des jeunes « que la ville tient » ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Blazy](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3111

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** ville

**Ministère attributaire :** ville

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 novembre 2001

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 novembre 2001